
TERRI AGNEW : ... mensuel d'ALAC ce mardi 26 janvier 2016 à 4 h UTC.

Dans cet appel aujourd'hui, nous avons Kaili Kan, Cheryl Langdon-Orr, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Olivier Crépin-Leblond, Wafa Dahmani, Run Sherwood, Dev Anand Teelucksingh, Siranush Vardanyan, Julie Hammer, Tijani Ben Jemaa, Jimmy Schulz, Satish Babu, Sébastien Bachollet, Beran Gillen et Seun Ojedeji.

Nous avons reçu les excuses de Wolf Ludwig.

Du personnel ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Gisella Gruber et moi-même, Terri Agnew, et Ariel Liang.

Les interprètes de français aujourd'hui sont Camila et Claire.

Dans le canal russe, nous aurions Yuliva et Ekaterina.

Et les interprètes espagnols sont Veronica et David.

Je voudrais vous rappeler s'il vous plaît de dire votre nom au moment de parler pour la transcription et pour les interprètes.

Merci beaucoup. Je redonne la parole maintenant à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci, Terri. C'est Alan au micro. Soyez les bienvenus à cet appel, à cette nouvelle heure. Nous allons discuter de la programmation des appels dans quelques instants, mais avant cela, je voudrais vous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

demander si vous avez d'autres points à ajouter à l'ordre du jour, si vous avez des remarques à y faire. Autrement, nous allons adopter l'ordre du jour.

Je n'entends personne parler. Je ne vois point de mains levées. Donc, nous allons adopter l'ordre du jour.

Heidi, y a-t-il des actions à suivre dont il faudrait que l'on discute?

HEIDI ULLRICH : Non, Alan. Pas en ce moment.

ALAN GREENBERG : Bien. Merci.

Alors, le premier point de l'ordre du jour après cela est la révision des activités de développement de politiques, d'élaboration de politiques d'ALAC.

Je ne sais pas si c'est Ariel qui va nous présenter cela.

ALAN GREENBERG : Oui. Bonjour, Alan.

ALAN GREENBERG : Je vous vois maintenant, Ariel. Alors, je vous donne la parole.

ARIEL LIANG : Merci, Alan. Donnez-moi quelques instants, je vais partager mon écran.

Je vous montre en ce moment la page des déclarations du nouveau site Web. C'est un site qui est toujours en cours d'élaboration, je vous rappelle. On a ici donc les titres. D'une part, nous avons les recommandations du rapport final du Groupe de travail de révision des régions géographiques. On a commencé à travailler sur la rédaction de notre première version préliminaire, et nous sommes maintenant dans cette première étape, à cette première étape.

Deuxième point, qui apparaît sur notre page de déclaration — en cours d'élaboration —, est la mise en œuvre proposée d'une politique consensuelle du WHOIS détaillé de la GNSO qui exige qu'il y ait un étiquetage cohérent et un affichage cohérent également du RDDS et du résultat du RDDS du WHOIS pour tous les gTLDs. Vous avez ici le plan d'où on en est sur cette page Wiki. On a créé l'espace de travail Wiki d'abord et on a commencé à travailler sur la première version préliminaire, qui a été publiée sur cette espace Wiki, qui avait été créée au préalable. Et la communauté a déjà commencé à s'exprimer au sujet de cette première version préliminaire. En outre, récemment, nous avons commencé à travailler sur un profil opérationnel du protocole d'accès de données d'enregistrement pour les registres et les bureaux d'enregistrement des gTLDs. Nous avons présenté cette version finale de la déclaration de la semaine dernière. Et on attend à avoir des résultats en ce moment. C'est ce qu'on avait conclu récemment.

Vous voyez sur la page également les autres consultations publiques sur lesquelles nous avons décidé de ne pas faire de déclaration.

Alan, je ne sais pas si vous voulez que l'on en discute.

ALAN GREENBERG : Non. Je ne pense pas que ce sera nécessaire. Si quelqu'un a des commentaires à faire, c'est le moment de lever la main et de nous le faire savoir.

Est-ce que c'est tout, Ariel? Il n'y a pas de questions...

Vous avez fini?

ARIEL LIANG : Je vois qu'Holly et Sébastien lèvent la main.

ALAN GREENBERG : Ah, on a plusieurs questions. Holly, allez-y.

HOLLEY RAICHE : Oui, j'ai une remarque concernant une des déclarations qui apparaît sur la liste et qui est en ce moment à l'étape de consultation. Vous avez présenté cela Ariel, n'est-ce pas? À ce sujet, il y a eu un conflit...

Alors, c'était sur la mise en œuvre de cette politique générale. Et je voulais parler des potentiels conflits qui pourraient surgir. Parce que la politique, en fait, établit que la mise en œuvre, en réalité, est difficile de pouvoir être mise en œuvre. Nous avons reçu beaucoup de commentaires des registres. Et je pense que les commentaires n'ont peut-être pas été pris en compte au niveau auquel on s'attendait. Et le résumé qui est présenté ici ne transmet pas exactement le vif du sujet.

ALAN GREENBERG : Holly, je pense que personne ne comprend de quoi vous parlez. On a du mal à suivre. Vous avez des problèmes de son et c'est un peu trop spécifique. Donc, ce serait peut-être mieux de nous envoyer cela par courrier électronique pour que l'on discute de cela par écrit à travers la liste.

HOLLY RAICHE : Oui. D'accord. En fait, ce que je voulais, c'était de présenter une solution. Mais je le ferai par écrit.

ALAN GREENBERG : Oui. D'accord. Essayez de le faire par écrit. Moi-même, je n'ai pas compris de quoi vous parliez et je soupçonne que c'est pareil pour le reste des participants.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Bonjour à tous. Merci, Alan. Au moment de voter, j'ai exprimé un commentaire que j'avais apporté. Je voudrais savoir ce que cela a donné, s'il a été considéré ou pas dans le vote.

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas. Est-ce que vous parlez d'un vote en ligne ou c'était un autre type de vote?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Non. Je parlais spécifiquement du vote en ligne sur le RDAP. Ça vient de fermer, en fait. On l’a présenté ce week-end. Et moi, j’avais décidé de voter dans l’affirmatif. Ce qui était différent de mon vote précédent, mais j’avais de toute façon apporté les commentaires que j’avais, mes réserves. Mais moi, je demande cela parce qu’il y avait un endroit où on pouvait ajouter des commentaires et je me demande ce que ces commentaires ont donné, ce qu’on en a fait.

ALAN GREENBERG : C’est une bonne question. Mais je n’en ai aucune idée. Parce que je ne sais pas ce que l’ICANN fait des commentaires qui sont enregistrés. C’est vrai qu’on a demandé cela et maintenant, on ne sait pas ce qu’ils en font. Donc, il serait utile pour nous de savoir où ces commentaires vont. Je pense que ce serait bien d’avoir une réponse. Si quelqu’un le sait, sentez-vous libre de prendre la parole et de nous l’expliquer, mais ce serait utile de le savoir.

Oui, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. En général, je dirais qu’on avait le choix d’enregistrer un commentaire si on le voulait au moment de voter. Et le commentaire devrait être enregistré en tant que tel avec le vote. Donc, au moment de faire le décompte de votes, j’imagine qu’ils ont pris en considération tout cela, bien sûr. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci.

Comme je dis, on essaiera de voir ce que cela a donné. Et si Ariel trouve des informations pour répondre à cela, bien sûr, elle entrera en contact avec vous pour nous l'expliquer. C'est une bonne question, Sébastien. Merci.

Olivier, c'est une nouvelle main que vous levez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non. Pas du tout.

ALAN GREENBERG : Bien. Y a-t-il d'autres commentaires à faire concernant les déclarations ou les votes de politiques? Non?

Je n'entends rien. Je ne vois pas de mains levées. On passe donc au point numéro 5 de l'ordre du jour. Nous allons réviser les candidatures ALS actuelles.

Heidi?

HEIDI ULLRICH : Merci, Alan. En ce moment, nous avons différentes structures qui suivent le processus de diligence due. C'est le personnel qui s'en occupe. Donc, on a l'ISC de Chine, l'*Internet Society* de Chine, et le chapitre de Washington de l'*Internet Society* également.

ALAN GREENBERG : Est-ce qu'on a d'autres candidatures dans d'autres catégories?

HEIDI ULLRICH : Alan, je vérifierai cela.

ALAN GREENBERG : Bien. D'accord. Alors, au moment où vous aurez plus d'informations, je vous prie de les partager à travers la liste de diffusion. Merci.

Alors, à suivre. Nous avons les rapports. Nous n'avons pas toutes les personnes qui devraient faire les rapports qui sont présentes, mais j'invite à ce point-là les présidents des RALOs ou les agents de liaison à faire les commentaires qu'ils considèrent pertinents. Je pense qu'Olivier fera sans doute des commentaires concernant l'état actuel des lieux de la GNSO. Mais je vois Tijani qui lève la main.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Bonjour, Alan. Bonjour, tout le monde. Quant à ISOC Gambie, nous attendons toujours l'avis formel d'ISOC International pour pouvoir arriver à une définition. Donc, cette candidature n'est pas suspendue comme on voit dans l'ordre du jour, mais plutôt en instance.

ALAN GREENBERG : Merci, Alan.

Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Le Conseil de la GNSO a eu son appel le 22 janvier, donc vendredi dernier. Il a été décidé d'adopter différentes motions. D'une part, au sujet du rapport des services d'accréditation et des questions s'y affairant à travers le groupe de travail spécifique. Ce qui veut dire que le Groupe de travail du PDP va commencer à travailler là-dessus. On a lancé un appel aux membres pour qu'ils participent. Et pour le vote de la motion concernant les amendements de la charte pour mieux refléter la situation des nouveaux gTLDs, il y a eu beaucoup de discussions. Et il y en a qui étaient préoccupés, qui ont manifesté des inquiétudes concernant les mécanismes de protection des droits. Ce qui veut dire que les deux PDP vont travailler en parallèle et vont s'occuper simultanément de la même question, bien qu'ils travailleront indépendamment.

D'autre part, la question de l'amendement a été posée pour tout le monde. Donc, les procédures pour décider de cette potentielle modification à la charte vont commencer d'ici peu. En même temps, nous avons un autre PDP pour réviser les mécanismes de protection des droits des gTLDs dont je viens de parler. Et d'ailleurs, on a eu peu de temps pour discuter de la rédaction spécifique de la charte. Et cela sera probablement remis au mois prochain. Mais d'abord, le Groupe de travail intercommunautaire de la responsabilité devra voter également sur certaines questions. Et il y a des membres du Conseil de la GNSO qui sont préoccupés. C'est sûr que le résultat sera une consolidation de toutes les contributions des membres du Conseil de la GNSO et le Groupe de travail de l'ALAC sur la transition IANA a déjà discuté de ces questions. Et étant donné qu'il y avait tant d'avis différents, on ne pouvait plus voter à la fin. Et l'action à suivre qui a été notée a été

circulée au sein du Conseil de la GNSO pour essayer de demander le consensus parmi les membres afin de voir si on parvenait également à un résultat final, à une décision.

Je pense que la norme adoptée sera un peu différente de ce que l'ALAC avait présenté il y a un peu plus d'un mois. Mais il faut noter de toute façon que certains ont exprimé des inquiétudes [que ceux] qui ont changé trop le travail du groupe de travail de responsabilité, il se pourrait qu'il soit nécessaire de recommencer ce travail. Alors, je ne suis pas tout à fait sûr de ce qui va se passer. Il y a bien sûr eu d'autres activités au sein du Conseil de la GNSO. Et étant donné qu'il y a eu tant de discussions au sujet des contributions, on a dépassé le temps qu'on avait pour l'appel. Si vous voulez savoir d'autres choses, si vous avez des questions, vous pouvez me demander.

ALAN GREENBERG :

Oui, Olivier, deux questions. Quand est-ce que vous avez commencé à travailler sur le processus des nouveaux gTLDs? Est-ce que la charte est acceptée telle que proposée dans le rapport préliminaire ou dans le rapport thématique? Ou alors, est-ce que c'était à un autre moment?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Alan, merci. Je devrais vérifier cela. Je pense qu'on a discuté de la question avant ces dates, mais qu'on a commencé la discussion à partir de ce qui avait été présenté. Mais permettez-moi de vérifier parce que je ne suis pas tout à fait sûr si cela résulte des PDP ou pas. Le personnel aura peut-être une idée un peu plus claire, mais je ne suis pas sûre moi-même et je ne sais pas quelle est l'étape à suivre.

ALAN GREENBERG : Merci. Dès que vous saurez cela, faites-le-nous savoir parce que l'idée est d'aller directement au point pour ne pas tarder et nous mettre au travail directement.

Et mon autre question, en fait, porte sur le fait qu'on était censé créer un autre groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des fonds des enchères. Si j'ai bien compris, ce groupe était censé être dirigé par le GNSO. Je ne suis pas tout à fait sûr. Vous pourriez peut-être me corriger. Je ne sais pas si on aurait le temps de présenter pour participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je pense que cela a été discuté dans un autre appel du Conseil de la GNSO. Mais je vérifierai cela également. On avait discuté des actions du Conseil relatives au processus, et je pense que cela a été remis jusqu'à la fin du processus. Comme vous dites, en fait, si on devait créer un groupe de travail intercommunautaire, je pense que cela a été remis.

Alan, je dirais à ce point-là qu'il y avait des préoccupations et des doutes au sujet du processus parce qu'on s'était dit qu'il serait nécessaire d'avoir un groupe de travail intercommunautaire, mais vous vous souviendrez que le Conseil avait demandé que l'on travaille sur d'autres questions et que l'on intègre d'autres parties, même des parties externes à l'ICANN, dans ce processus. Je pense que cela a eu un effet de retard sur la création du groupe. Et donc, je pense qu'on n'a même pas commencé à travailler.

ALAN GREENBERG : Merci. On s’y renseignera aujourd’hui ou même demain, mais de manière urgente.

Maintenant, Julie lève la main.

JULIE HAMMER : Merci, Alan. Concernant les commentaires du SIC 007 sur la proposition de l’index et dans ce commentaire que je cite, on avait dit qu’il faudrait que l’ICANN présente des rapports sur les différents comportements indépendamment de ce qui est inclus dans les rapports des dirigeants de l’organisation. Et je pense qu’il serait utile de savoir si cela sera finalement fait ou pas. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci, Julie. Est-ce qu’il y a d’autres commentaires concernant les rapports? D’autres activités à partager? Non?

Bien. Merci. Je vous encourage tous à accéder au Wiki pour lire ces rapports. Donc, on finit maintenant avec nos points habituels de l’ordre du jour. Donc, le point numéro 7 de l’ordre du jour, point à discuter, à prendre des décisions, et la nouvelle stratégie des réunions d’At-Large pour les réunions A, B et C. Vous vous souviendrez qu’on avait eu un groupe de travail qui s’est occupé de cette nouvelle stratégie pendant quelques mois. Nous avons reçu une proposition qu’on a utilisée pour commencer à planifier la réunion de Marrakech. Il y a eu par la suite des modifications qui ont été apportées en raison de ce que la réunion demandait une fois qu’on a vu les vraies dates et les vraies

temps consacré aux réunions avec la communauté. Donc, cela a été pris en considération. Et voyant le programme tel qu'il est aujourd'hui, vous verrez que nous avons modifié un peu nos plans pour consacrer plus de temps au travail de l'ALAC et pour le travail des dirigeants de l'ALAC, les dirigeants régionaux. On a également changé notre séance de sensibilisation, qui est maintenant prévue pour mardi. Je demanderais à Gisella de participer avec moi à ce moment-là pour présenter le programme. En ce moment, on n'a aucune séance de travail d'ALAC prévu.

Peut-être que Gisella pourra expliquer cela un peu mieux. Ou peut-être Alan. Parce que je pense que vous avez travaillé en simultané avec les groupes de participation des parties prenantes et de sensibilisation.

Je pense que tout ce qui manque est le temps concernant la réunion avec le Conseil d'administration, qui aurait lieu normalement mercredi après-midi. On n'a pas eu de temps pour cette réunion. Au-delà de cela, tout ce qui a été apporté a été pris en considération.

Donc, je demanderais à Gisella ou à Alan de prendre la parole pour s'exprimer au sujet de cette séance.

ALAN GREENBERG : Je donnerais la parole à Gisella.

BERAN GILLEN : Merci. Gisella, allez-y.

GISELLA GRUBER :

Merci, Alan. Merci, Beran.

Oui, mardi après-midi, à Marrakech, nous avons prévu du travail ALAC. Il va y avoir des sessions de sensibilisation, de participation avec des universités. Ce n'est pas confirmé, mais nous sommes en train de travailler avec le sous-comité de participation et sensibilisation sur ce programme.

Ensuite, l'autre chose que nous avons modifiée pour le programme des réunions de type A. Auparavant, nous avons une réunion avec le Conseil le mardi matin. Cela a été supprimé parce qu'il y avait une réunion importante à cet horaire-là. Donc, nous allons essayer d'éviter cette coïncidence de réunions importantes.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Je pense que je n'ai rien d'autre à dire. Ça été une expérience intéressante étant donné que le comité des nouvelles stratégies de réunions s'est occupé de réaliser tout ça, je – peut-être que Beran veut continuer à travailler sur cette analyse. En tous cas, ça été une expérience très positive d'essayer de transformer cela en une réalité, voir comment les chevauchements pouvaient être modifiés et aussi tenir compte de toutes les questions de responsabilité ou de redevabilité.

Tijani, vous voulez parler de la réunion de type A? Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Merci beaucoup, Alan. Je vois sur le programme que le *showcase* aura lieu lundi alors qu'il était prévu qu'il ait lieu le mardi... Avec ALAC et At-Large, nous avons organisé des sessions de façon à ce que tout le monde puisse participer au *showcase*.

ALAN GREENBERG : Merci. Je ne sais pas très bien pourquoi j'ai choisi le mardi. Dans le cas de Marrakech, on a choisi lundi, mais ensuite, ce sera le mardi. C'est un choix un peu général. Je sais que pour cette réunion pour Marrakech on a passé cela à lundi, mais...

Beran, est-ce que vous pouvez ajouter quelque chose?

BERAN GILLEN : C'est cela, Alan. On l'a déplacé à lundi. Mardi, c'est un choix provisoire.

ALAN GREENBERG : Votre objectif est de le garder le lundi en général

BERAN GILLEN : Non. Pas du tout. Non, on va le passer à lundi.

ALAN GREENBERG : Très bien.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan.

J'ai une question. Je voudrais savoir si quelqu'un sait si ALAC était la seule communauté d'ICANN qui a changé sa programmation. La raison, c'est que j'ai abordé cela dans d'autres réunions avec le Groupe intercommunautaire. Tout le monde m'a demandé pourquoi ALAC changeait son programme. Nous n'avons pas changé de programme. C'est seulement...

ALAN GREENBERG :

Je voudrais vous donner une réponse. D'abord, c'est une réunion qui va commencer officiellement samedi, comme toutes les autres réunions pour la GNSO. Pour ALAC, en général, Dublin était une exception. Nous ne commençons pas nos réunions le samedi. Donc, nous ne pouvions pas utiliser notre programme habituel. Je pense que c'est une partie de la réponse. Si vous parlez de la GNSO, ils pouvaient ignorer, d'une certaine façon le fait qu'il s'agisse d'une réunion A parce que le programme et les jours pour lesquels sont organisés ces programmes sont exactement les mêmes qu'auparavant. Donc, je pense que c'est une réponse. La réponse serait cela. Voilà. Je ne sais pas s'il y a une meilleure réponse.

Tijani, vous avez la parole. Olivier, vous voulez continuer là-dessus?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan. Je voulais savoir si c'était le cas aussi à la ccNSO, si des changements ont été faits. Je demande cela parce que je sais que nous avons passé beaucoup de temps à faire un programme pour inclure la

sensibilisation. Alors, est-ce que c'est tout ce que les SOs et les ACs devaient faire?

ALAN GREENBERG :

Pour lundi après-midi, pour la sensibilisation, on a – on va faire le travail qui était prévu en général. Donc, je n'irai pas trop loin et dire que nous changeons le programme complètement.

Nous allons faire quelques modifications. Mais ce sont les modifications que nous avons faites pour adapter notre programme. C'était logique puisque nous allons recevoir environ 27 personnes des universités locales. Donc, on a fait des modifications pour couvrir cela. Je ne sais pas pour la ccNSO. Peut-être que Maureen peut prendre la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Vous avez parlé de la sensibilisation qui aura lieu lundi, je pensais que c'était mardi...

ALAN GREENBERG :

Peut-être que c'est mardi. Je me suis un peu perdu. Pourtant je pensais que c'était le lundi...

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

Oui? Un commentaire? Allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH : Oui, je voudrais faire un commentaire rapide. La sensibilisation à Marrakech aura lieu le mardi.

ALAN GREENBERG : OK, je me suis trompé. Excusez-moi.

Bien. Tijani, vous avez la parole.

Maureen, vous pouvez répondre à la question d'Olivier à propos de la ccNSO?

MAUREEN HILYARD : Merci. Pour la ccNSO, c'est comme d'habitude : on va faire notre programme habituel. Il n'y a pas de changement en particulier. Et la partie de sensibilisation ne compte pas beaucoup parce qu'on pense que de toute façon, il y a beaucoup de sensibilisation dans le programme.

ALAN GREENBERG : Oui, tout dépend auprès de qui on veut faire cette sensibilisation. Pour les ccTLDs dans un pays où on a déjà une certaine activité dans ce domaine, c'est bon.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan.

Je pense que la réunion de type A ressemble beaucoup aux réunions habituelles qu'on avait auparavant à ICANN. Nous devons réfléchir à la réunion B, par contre, qui est très différente, qui possède deux particularités. D'abord, nous avons trois journées de sensibilisation. Nous devons réfléchir au contenu de ces trois journées et la façon dont nous voulons faire cette sensibilisation. Et ensuite, cette deuxième réunion sera plus courte. Alors, nous devons nous concentrer davantage sur nos objectifs et il y aura davantage de travail interne. C'est quelque chose qui doit être préparé de façon à avoir une nouvelle structure pour cette réunion de type B. Pour la réunion A, je pense qu'il n'y aura pas beaucoup de changements à faire. On peut modifier, passer d'un jour à l'autre, changer quelques petits détails, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire à moins qu'on pense qu'il y ait un besoin de changer la structure de nos réunions habituelles d'ICANN.

Pour la réunion de type C, nous devons aussi y réfléchir. Nous avons plus de temps. Ce sera plus facile de préparer cette réunion C. Nous n'avons pas de pression de temps. Nous aurons davantage de temps pour préparer notre travail.

ALAN GREENBERG :

Merci, Tijani.

Tijani, vous avez parlé de la réunion de type B, alors peut-être qu'on pourrait donner la parole à Beran pour qu'elle nous en parle.

BERAN GILLEN : Merci, Alan. Est-ce qu'on pourrait s'il vous plaît mettre la réunion de type B sur l'écran? Et je vais en parler rapidement.

Je dirais que par rapport à ce que l'on avait auparavant, on n'a pas fait beaucoup de modifications. D'abord, après la cérémonie d'ouverture, nous avons la sensibilisation. Le deuxième et le troisième jour : travail intercommunautaire. Et le quatrième jour — travail intracommunautaire deuxième et troisième jour. Quatrième jour : travail intercommunautaire avec les différentes SOs et les différents ACs, de façon à ce qu'ils aient une idée de ce qui se fait. C'est ce que nous avons pour la réunion B. Nous aurons davantage d'appels avec les différents sous-groupes pour discuter dans le détail ce que seront les activités de participation et pour la réunion de type B.

Je donne la parole au public pour vos commentaires et questions, si vous en avez, concernant la réunion de type B.

ALAN GREENBERG : Pas de mains levées, pas de questions. Parfait.

BERAN GILLEN : Donc, nous allons passer à la réunion de type C. Allons-y. Donc, réunion de type C, comme Tijani l'a bien dit, c'est une réunion qui ressemble beaucoup à la réunion de type A avec un ou deux jours de plus.

ALAN GREENBERG : Il y a un petit problème technique. Allô?

Tijani, Beran parle – est-ce que vous voulez prendre la parole?

TIJANI BEN JEMAA : Non, merci.

ALAN GREENBERG : Nous avons un écho.

Beran, allez-y.

BERAN GILLEN : Bien. Pour la réunion de type C, nous avons une réunion, comme Tijani l'a dit, qui ressemble à la réunion de type A, qui ressemble à notre réunion traditionnelle, telle qu'elle l'était avant, avec un jour de plus. Donc, cette réunion de type C va ressembler à la réunion de type A. Nous voulons finaliser la réunion A de façon à ce que la réunion B puisse être plus analysée.

Et je pense que lorsque nous aurons la réunion B bien organisée, nous passerons tranquillement à la réunion C. Merci.

ALAN GREENBERG : Beran, comment voulez-vous continuer? Vous voulez qu'ALAC accepte votre plan maintenant ou vous voulez qu'on l'accepte sachant qu'il pourra y avoir davantage de travail qui va être effectué pendant les mois à venir. Comment voulez-vous que l'on continue?

Heidi, dites-nous si vous avez quelque chose à ajouter. Si vous avez des points à préciser.

BERAN GILLEN : Je voudrais ajouter quelque chose. Il y a beaucoup de choses à faire pour la réunion B dans le domaine de la participation. Et rien n'est encore terminé de décider. Donc, nous avons encore beaucoup de choses à faire. Nous devons finaliser la structure de la réunion de type C aussi. Je pense que ça ne prendra pas autant de temps pour la réunion de type B., mais j'aimerais recevoir des commentaires d'ALAC. Je vais mettre des informations sur Wiki. Je vais continuer à mettre des informations sur le Wiki. J'aimerais avoir votre – des commentaires officiels sur ce que vous pensez des structures des réunions A, B, et C.

ALAN GREENBERG : Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH : Je suis d'accord avec les commentaires de Beran. Cette première série de réunions A, B, C va être un peu un essai pilote pour voir ce qu'il faut changer. Donc, je pense qu'on a fait du bon travail. Ce groupe qui a travaillé sur la nouvelle stratégie de réunion a fait du bon travail. Nous voulons évaluer chaque session de réunion A, B, C. ensuite, on aura la possibilité d'améliorer les choses et de faire des suggestions, de voir quelles activités devraient être ajoutées ou retirées.

ALAN GREENBERG : Vous voulez qu'on fasse des actions formelles à ce point?

HEIDI ULLRICH : Non, je pense que dans la mesure où ALAC soutient cela, en général, sachant qu'il peut y avoir des changements en cours de route, ce sera bien.

ALAN GREENBERG : Très bien. Donc, je propose que l'on fasse un appel à consensus par e-mail pour remercier le travail réalisé par le Groupe de travail sur la nouvelle stratégie de réunion et qu'il va continuer son travail, faire des plans qui seront finaux dans quelque temps. Et j'enverrai tout cela par e-mail.

Est-ce que le personnel de l'ICANN peut confirmer tout cela?

Je remercie Beran. Et nous passons au point suivant.

Le prochain point porte sur la question des durées de la réunion d'ALAC. Est-ce que nous avons quelque chose, Gisella? Je ne sais pas si cela a été envoyé. Ici, vous voyez les programmes des réunions avec la rotation. Sur la droite, vous voyez les fuseaux horaires, la région. Tout dépend du fuseau horaire dans lequel vous vous trouvez, de la partie du monde dans laquelle vous êtes. On voit que les verts, les jaunes et les rouges sont peu répartis. Les personnes en Europe sont – en général, on essaie de diviser, d'équilibrer notre répartition. Nous voudrions que les gens de cette région participent aux réunions lorsqu'elles sont en rouge. Nous avons 17 personnes des liaisons, d'ALAC, qui devraient être à ces réunions, dans la mesure où elles devraient être là pour participer à ces réunions.

Il est clair qu'il va y avoir des gens qui, parfois, ne pourront pas venir. Des réunions auront lieu à des horaires très compliqués pour eux. Personnellement, j'ai participé à des réunions à 2 h, 3 h, 4 h pour le CWG et au CCWG. Donc, je pense que chacun doit faire ce qu'il peut. On connaît cela. On y est habitué. Donc, merci à tous ceux qui se présentent pour ces horaires.

J'espère que ça va permettre à tout le monde de participer d'une manière plus ou moins équitable pour que personne ne soit en désavantage et que tout le monde soit obligé de se lever en pleine nuit.

C'est une rotation que nous avons faite. Il y a d'autres parties de l'ICANN, comme la GNSO, qui ne sont pas aussi réparties dans le monde que nous, qui ont dû accepter des fuseaux horaires différents. Et la même chose pour le CWG, le CCWG.

J'espère que nous allons pouvoir travailler comme ça. S'il y a certains horaires qui sont vraiment trop mauvais et ne donnent pas de bons résultats, nous changerons ce système. Mais je pense qu'il est nécessaire de commencer à accepter ces horaires-là. Si nous constatons qu'il y a des problèmes, nous modifierons cela, mais pour moment, c'est comme cela que nous allons travailler.

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions?

Si ce n'est pas le cas, merci beaucoup. Nous passons au point suivant.

Le point suivant est une demande que j'ai reçue aujourd'hui pour parler pendant cinq minutes, pas plus. Il y a un document que nous allons présenter. J'ai vu que Steve Crocker y figurait. Le premier forum ouvert

qui a lieu lundi à la fin de l'après-midi. Il y aura du temps destiné aux différents SOs et ACs pour qu'ils fassent une petite mise à jour. Et vous voyez la structure – le papier que j'ai reçu aujourd'hui. Je vais remercier tout le monde de m'envoyer votre opinion, me dire comment vous voulez que l'on continue ici. Je serais – pendant le mois à venir, je vais m'occuper de mettre en place une réponse préliminaire. Si vous voyez qu'il y a des points importants que vous aimeriez que je mette dans cette réponse, dites-le-moi.

Je crois que je n'ai rien d'autre à dire sur ce point-là.

Cela nous renvoie un petit peu à ce que nous faisons auparavant, qui était de faire un rapport des réunions pour tous les présidents. Cela avait été annulé. Cela est peut-être – il faudrait mieux peut-être faire une conclusion, un « état de l'union » comme on dit aux États-Unis, savoir où nous en sommes, ce que nous faisons.

Je vois certaines mains levées.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci, Alan. Vous avez résumé ce qu'était l'objectif de ce qu'était cette réintroduction de la possibilité d'avoir le président des SOs et des ACs qui parlera à toute la communauté. Il y a deux objectifs. Le premier, c'est que les réunions de l'ICANN, ce n'est pas seulement une réunion du Conseil avec le reste de la communauté. Il y a aussi différents groupes dans la communauté. Et puis, l'autre objectif était que si ALAC, nous avons quelque chose de très important dont nous voulons parler,

ce sera le moment parce que pendant le reste de la semaine, nous allons partager avec le reste du groupe, discuter des problèmes. Et si nous voulons revenir sur ces problèmes à la fin de la semaine pour le deuxième forum public qui aura lieu le jeudi, ce sera peut-être — pour la manière de diviser en deux les périodes de commentaires publics, je dirais introduire la question et finalement, répondre à la question. Ça devrait fonctionner comme ça. C'est l'objectif en tous cas. Et si vous pouvez donner un petit peu « l'état de l'union », comme on dit aux États-Unis, c'est-à-dire un rapport sur l'état général — nous avons fait une vingtaine de rapports, ce qui est important, nous avons discuté, nous nous sommes mis d'accord sur les trois ou quatre mois entre la réunion préalable et celle qui est...

Donc, ce serait une bonne idée de faire des conclusions, de savoir ce qui est important pour nous et pas de dire que nous sommes plus les plus nombreux. Quels sont les thèmes, quels sont les sujets qui nous intéresseraient, qui intéresseraient les membres d'ALAC, ce que les membres d'ALAC mentionnent dans les couloirs. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Sébastien. Je voudrais dire que lorsque le président précédent a occupé cette position le matin de la dernière journée, nous devions nous lever de bonne heure et parler avec des gens qui n'accordaient pas beaucoup d'importance à ce qu'on disait. Les autres pouvaient dormir un petit peu plus et regarder la session de chez eux. Je suis content de savoir de ce que n'est pas une session matinale. Donc, je suis heureux de voir cette nouvelle stratégie des réunions. Merci.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan. Ce qui arrivait auparavant était différent. C'était quelque chose qui incluait les activités de la semaine. Maintenant, ce sont les jeudis. Donc, je suis content de voir que cette habitude va revenir. Mais ce ne sera pas une question, ce sera un rapport fait par ALAC qui devra inclure les points de vue de notre communauté.

ALAN GREENBERG : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres contributions? Je suis ouvert à toutes les contributions. Bien. Personne ne lève la main.

Nous passons donc au point suivant de l'ordre du jour. Et c'est la réunion d'ICANN de Marrakech, la réunion numéro 55. Gisella, est-ce que vous voulez nous en parler?

GISELLA GRUBER : Oui, Alan. Merci beaucoup. Nous allons mettre sur Adobe Connect ce que nous avons préparé. Il s'agit du programme d'At-Large. Nous allons nous retrouver à Marrakech. Toutes les chambres d'hôtel ne sont pas sur le lieu de travail. Donc, il faudrait peut-être marcher un petit peu. Nous allons maintenant voir le programme d'At-Large pour ne pas perdre plus de temps.

La version finale actuelle été postée sur la page Wiki, si vous voulez l'avoir. Nous sommes en train de la charger. Merci Terri.

Je dirais que la réunion de type A, comme cela a été dit, est une réunion qui ressemble aux réunions antérieures d'ICANN. La dernière partie du puzzle sur laquelle nous avons davantage d'informations est la question sur le CCWG. Nous avons essayé de mettre cela dans le programme le

plus possible et de garder toutes les informations. Il y aura d'autres sessions qui peuvent être ajoutées. Il nous faut avoir une certaine flexibilité.

Nous commençons donc comme d'habitude le samedi. Nous avons le programme d'AFRALO pour les ONG africaines. C'est quelque chose que Tijani et Aziz ont préparé. Je vais donner la parole à Tijani, qui va nous le présenter.

Nous avons des ONG qui vont venir tous les jours. Un peu comme pour faire une formation de compétences d'ALS. Il va y avoir une heure de session tous les jours, de samedi à jeudi.

Tijani, est-ce que vous voulez en parler?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Merci, Gisella. [Inaudible] plus ou moins ce que j'avais à dire. C'est un programme destiné aux ONG qui inclut une formation de compétences, qui aura lieu tous les jours de 8 h à 9 h. Ce sera une session d'heure. Un petit peu comme à Dakar. Le contenu sera différent puisque ce sont des débutants dans le domaine d'ICANN. Ils ne connaissent pas ICANN.

Donc – est-ce que vous m'entendez?

TERRI AGNEW :

Oui, on vous entend.

TIJANI BEN JEMAA :

Pas de problème. Merci.

Bien. Donc, le programme va inclure des sessions de formation de compétences quotidiennes et un programme de monitorat pour ces ONG et leurs membres. Et nous allons aussi présenter des sessions sur ICANN pour la présentation d'At-Large. Il y aura aussi d'autres activités. Merci.

GISELLA GRUBER :

Merci, Tijani. Nous allons revenir à notre programme.

Quelque chose que je voudrais présenter pour Marrakech et que je voudrais dire, c'est que nous allons respecter les pauses-café et les pauses-déjeuner. Il n'y aura pas de services d'audio ni de services techniques ni d'interprétation pendant les heures de déjeuner. Vous voyez que nous avons prévu les réunions et nous avons libéré les horaires de déjeuner. Nous avons fait cela à Marrakech. Nous allons essayer d'organiser les pauses-café aux horaires indiqués. Les groupes de travail que nous avons programmés devront être confirmés. Nous devons confirmer avec nos autres experts pour savoir s'ils sont disponibles.

Donc, si vous avez des commentaires, dites-le ou mettez-le sur le chat.

Nous avons la mise à jour de la stratégie d'ALAC, comme d'habitude. Et on veut avoir un dîner d'ALAC samedi soir. Je vais vous envoyer les détails, que j'essaierai de définir. Donc, je vous tiendrai au courant.

Dimanche, on commence avec le programme AFRALO des ONG africaines. Et nous avons essayé de programmer la réunion mensuelle

d'APRALO. Et nous aurons la réunion des dirigeants régionaux des RALOs et de l'ALAC en deux parties au cours de la journée. Et puis, nous avons une séance d'engagement ou de participation et de sensibilisation.

Lundi, nous avons le programme d'AFRAO pour les ONG africaines. Et nous avons la première partie du forum public mardi soir, comme vous voyez. Donc, on n'a rien programmé d'autre.

En ce moment, on essaie de programmer une réunion d'un groupe de travail mardi soir. À confirmer. Mardi, on a des réunions avec le Conseil d'administration et avec le GAC aussi. Donc, on a la réunion AFRALO/AfrICANN qui devrait être programmée et maintenue pour mardi matin comme prévu. Et on a des séances de participation et de sensibilisation avec les 70 étudiants universitaires qui vont nous rejoindre à la réunion.

Comme Beran l'a dit, on a la première et la deuxième partie du travail d'ALAC qui sont programmées en parallèle avec la séance de participation et de sensibilisation d'ALAC, qui seront partagées avec les universités locales et avec les personnes qui seront désignées par le sous-comité de participation, qui vont faire des présentations.

Je m'excuse, j'ai oublié de dire que lundi soir, on a le *showcase* d'AFRALO, qui sera combiné avec des adieux Fadi. On travaille toujours sur la définition des détails pour lundi soir. Mardi soir, on n'a pas d'événements sociaux en ce moment. Mercredi, on a tout le programme complet encore une fois. On aura quelques réunions en parallèle avec le groupe de travail de formation de compétences du Conseil d'administration de l'ICANN et le GAC. Mais, je le répète, il y a

des séances en simultanée encore une fois que l'on ne peut pas programmer séparément parce qu'on est limité en matière d'horaire. On a, dans le cadre de cette nouvelle stratégie des réunions, pour la réunion A, des discussions mercredi après-midi pour évaluer le succès de cette nouvelle initiative.

Comme Heidi a dit, on aura sans doute des problèmes de programmation avec les différentes réunions A, B et C. Et on essaie de pouvoir résoudre ces problèmes pour permettre aux membres du Conseil de la GNSO de participer à toutes ces activités. On essaiera donc de résoudre les problèmes de simultanéité.

Et mercredi, on a la réunion des dirigeants régionaux. C'est mercredi soir au lieu de l'avoir à midi, mercredi. Ce qui nous permettra de libérer l'heure ou la pause du déjeuner.

Mercredi soir, on a des détails à venir concernant le gala.

Jeudi, on a la réunion des dirigeants d'At-Large le matin. Et on espère pouvoir programmer des réunions de responsabilité, mais encore une fois, jeudi matin, on n'a pas de grandes réunions, à l'exception de la séance de mise à jour des activités africaines.

Je ne sais pas s'il y a des commentaires à faire à ce point-là ou si on continue d'avancer avec la présentation du programme.

ALAN GREENBERG :

Oui. Olivier lève la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Est-ce que la réunion avec le Conseil comprend tout le conseil?

ALAN GREENBERG : On ne le sait pas.

HEIDI ULLRICH : Vous parlez de quelle séance, Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je parle de la réunion de l'ALAC avec le Conseil.

HEIDI ULLRICH : Oui. Que je sache, c'est une réunion complète avec tous les membres.

ALAN GREENBERG : Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. J'ai une question. Notre réunion avec le Conseil d'administration ne suit plus le même format qu'auparavant. Est-ce que c'était une demande de l'ALAC ou du Conseil.

ALAN GREENBERG : Je ne sais plus. En fait, Gisella ou Heidi peuvent répondre.

HEIDI ULLRICH : Je pense que cela correspond à une demande du Groupe de travail spécial de la stratégie des réunions. Gisella?

BERAN GILLEN : Oui, c'était une demande de l'ALAC. Lorsqu'on a parlé avec l'équipe des réunions, ils nous ont dit qu'il fallait qu'on leur demande ce qu'on voulait et ils nous le donneraient. Donc, c'était notre demande.

ALAN GREENBERG : C'est trop tard pour changer pour cette réunion, mais si vous trouvez que ce n'est pas approprié, on essaiera de modifier cela.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. J'ai noté qu'il y a des groupes qui ont des séances de 60 minutes et il y a des groupes qui ont des réunions plus longues avec le Conseil. Et je me demandais s'il y avait une explication logique à cela. Parce que la durée des réunions dépend de chaque réunion. Il y a des différences entre les différentes réunions. Mais pour certains groupes, c'est toujours 60 minutes.

ALAN GREENBERG : Oui. Il faut les remercier de nous consacrer 60 minutes et pas 30.

C'était juste pour vous faire rigoler.

Gisella, allez-y.

GISELLA GRUBER : Permettez-moi de préciser un peu quelles étaient les demandes de réunions qu'on a reçues d'ALAC. Le GAC nous consacrait 30 minutes auparavant, vous vous souviendrez. Et ça prend du temps de faire entrer tout le monde dans la salle. Donc, on perdait dix minutes sur trente chaque fois. Maintenant, ils nous ont donné une heure complète, de 9 h 30 à 10 h 30, mardi matin. Avec le Conseil, ils ont décidé d'accorder 60 minutes à l'ALAC dans les réunions précédentes. Nous allons voir si cela change pour la réunion C.

ALAN GREENBERG : Si vous sentez qu'il serait nécessaire d'avoir une autre durée, c'est le moment de le dire. On a besoin de *feedbacks*.

Heidi?

HEIDI ULLRICH : Oui. Merci, Alan. D'habitude, on a Rinalia qui est désigné par At-Large pour venir parler à At-Large les week-ends. Je pense qu'elle va consacrer à At-Large une heure complète. Elle vient en tant que membre du Conseil d'administration. Et puis, à partir de la réunion B, il n'y aura plus de réunions formelles avec le Conseil d'administration pour aucun groupe. Plutôt, les membres du Conseil d'administration, invités par les comités consultatifs ou les groupes de travail, etc. pourraient être demandés pour venir participer à leurs réunions.

ALAN GREENBERG : Pardon, Heidi, je vais vous interrompre. Est-ce que vous dites que pour les réunions B ou à partir de la réunion B?

HEIDI ULLRICH : À partir de la réunion B. À partir de la réunion B, il n’y aura plus de réunions formelles.

ALAN GREENBERG : Est-ce que cela inclut aussi les réunions C ou c’est juste pour les réunions B?

HEIDI ULLRICH : Non. C’est juste pour les réunions B.

ALAN GREENBERG : Ah, j’étais préoccupé, là. Pardon.

HEIDI ULLRICH : Oui. Donc, à partir de cette réunion B à Panama, le Conseil n’aura plus de réunions formelles avec les SOs et les ACs. Donc, ce serait possible – une bonne initiative de commencer à inviter les membres du Conseil d’administration à nos réunions plutôt que s’attendre à avoir des réunions formelles avec l’ensemble du Conseil.

ALAN GREENBERG : Merci. Alors, je ne considère pas que les réunions avec un membre sont équivalentes aux réunions avec l’ensemble du Conseil.

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. C'est normal. Puisque la réunion B se concentre en fait sur d'autres aspects. Donc, ils ne vont pas s'occuper de se réunir avec les différentes unités constitutives.

ALAN GREENBERG : Merci, Tijani. Non, c'était juste une réaction parce que Heidi disait – j'avais compris qu'à partir de la réunion B, le Conseil n'allait plus se réunir avec les communautés consultatives, dans aucune réunion

Heidi?

HEIDI ULLRICH : Non, je n'ai plus rien d'autre à dire.

ALAN GREENBERG : Merci.

Gisella, alors, vous pouvez reprendre.

GISELLA GRUBER : Merci, Alan. Je n'ai plus rien d'autre à ajouter à ce point-là. Je dis simplement qu'on va finir de conclure notre programme avec les invités et les autres groupes pour nous assurer que les horaires leur conviennent. Et les pages Wiki seront mises à jour pour refléter cela dans les 48 heures avec le programme de la réunion. Ce programme est disponible; vous pouvez le télécharger depuis le programme ou l'ordre du jour de l'ALAC pour cet appel.

Si vous avez des contributions à faire, faites-nous parvenir vos commentaires. On est toujours en mesure de faire des modifications. Mais ce sera trop tard à la fin de la semaine. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. La partie suivante de cet ordre du jour porte sur ce que nous comptons faire pendant nos réunions. Vous vous souviendrez que lorsqu'on a discuté de la réunion A, on a vu qu'on aura plus de six heures de réunions présentiels au sein de l'ALAC entre nous. Et on a modifié un peu cela pour nous rapprocher de ce qu'on a habituellement dans les réunions de l'ICANN. Donc, on a des réunions avec des cadres de l'ICANN, avec d'autres groupes de travail, avec d'autres SOs, d'autres ACs, et avec tout le monde en général. Comme la dernière fois, nous allons faire circuler un sondage pour vous demander s'il y a quelqu'un que vous voulez – avec qui vous voulez discuter ou avec qui vous voulez qu'on se réunisse. Donc, vous aurez ici l'occasion d'expliquer pourquoi vous trouvez qu'il serait important de nous entretenir avec cette personne. Si on voit trop de gens, on n'aura plus le temps de discuter entre nous. Donc, au moment de remplir le sondage, soyez conscients de cela. On essaie également de trouver quels seraient les sujets intéressants à discuter avec le Conseil d'administration. Donc, soyez conscients de nos limitations. Comme disait Heidi, on n'a pas une durée illimitée pour les réunions, il faudrait que l'on conclue notre travail en peu de temps.

D'autre part, on a également une page Wiki où vous pouvez ajouter des conseils ou les questions que vous voudrez poser au GAC ou au Conseil d'administration.

Je pense qu'on a déjà discuté le point D lorsqu'on parlait de notre programme pour mardi.

Je ne sais pas s'il y a quelque chose d'autre à ajouter, mais vous avez maintenant la possibilité de prendre la parole ou s'il y a un membre du personnel ICANN qui a quelque chose à ajouter, c'est le moment de le faire.

Je ne vois pas de mains levées. Je n'entends personne parler.

Dev, êtes-vous là? Je vois que vous vous êtes proposé comme personne qui présente nos activités pour la réunion. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose à ce qui a été présenté?

DEV ANAND TEELUCKSING : Oui. Est-ce que vous m'entendez?

ALAN GREENBERG : Oui. On vous entend.

DEV ANAND TELLUCKSING : Alors, le sous-comité de travail sur la participation à la sensibilisation a eu deux réunions pour discuter de cet événement de sensibilisation et des activités de sensibilisation d'AFRALO à Marrakech. Je viens de partager le lien au programme qui a été défini jusqu'à présent pour cette prochaine réunion publique de l'ICANN. Donc, on aura deux activités en parallèle. D'une part, nous comptons faire participer des étudiants de l'Université de Rabat, qui vont nous rejoindre dimanche – soit dimanche soir, soit lundi matin en fait, et ils vont participer à

certaines séances de lundi. Le programme de cette activité est disponible sur l'espace de travail de l'évènement de sensibilisation d'AFRALO. Et ils vont également pouvoir participer à certaines activités de mardi.

Mardi, nous allons visiter l'Université de [peu clair], qui est à dix minutes du centre de conférence. Nous allons nous réunir avec les étudiants de cette université. Nous allons leur faire des présentations et leur présenter du matériel et des documents sur l'ICANN et l'At-Large, et nous allons leur dire comment participer. Nous allons travailler avec les dirigeants d'AFRALO et avec le personnel d'ICANN pour pouvoir assurer que ces activités se fassent pour toutes ces activités de sensibilisation.

Il y a également du travail à faire en matière de sensibilisation, même avant la réunion de Marrakech. Nous y travaillons.

ALAN GREENBERG :

Merci, Dev. Y a-t-il d'autres questions avant d'avancer?

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE :

Merci, Alan.

Est-ce qu'on sait qui vont être les participants? Qui va participer à l'ALAC?

ALAN GREENBERG : Holly, si vous parlez français, vous pouvez le faire vous-même.

HOLLY RAICHE : Bien sûr que non!

ALAN GREENBERG : Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Normalement, les personnes qui vont participer à la séance de mardi sont une combinaison de personnes francophones et des anglophones, donc Aziz, Tijani, Daniel du sous-comité de participation et de sensibilisation, et peut-être Sébastien et Olivier. Ils vont probablement également assister à la séance de mardi.

Si vous défilez un peu la page, vous allez voir le programme prévu, qui est toujours en cours d'élaboration. C'est une version préliminaire.

ALAN GREENBERG : Merci. Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Dev a parlé de deux activités de sensibilisation ou de deux activités de réunion? Est-ce que vous pouvez l'expliquer?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. On veut former un peu les étudiants avant même qu'ils arrivent à la réunion de l'ICANN pour qu'ils arrivent à suivre. Autrement, ils vont être un peu déroutés. Vous savez que les premières réunions de l'ICANN sont toujours un peu difficiles à suivre. Moi, je me souviens de ma première réunion de l'ICANN : c'était une expérience unique, hein?

Donc, il faut définir nous voulons envoyer aux étudiants. C'est de ça que je parlais lorsque je parlais des activités de présensibilisation avant la réunion de Marrakech. Il faut leur faire venir des documents numériques ou des présentations sur certains points d'intérêt pour qu'ils soient bien préparés. C'est ça, l'idée.

ALAN GREENBERG : Merci. Olivier, est-ce que vous voulez rebondir là-dessus?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Et merci, Dev. C'était justement ça que je demandais. Ma question était : qu'est-ce qu'on va leur envoyer? Est-ce que cela a été défini? Je pense qu'il faut que l'on prépare ce matériel parce que s'il faut que l'on ait des documents sur place, il faut qu'on envoie tout cela avant la réunion. L'ICANN a un record sur ce point-là. Ils ont toujours le matériel sur la fin de la réunion. Ils ne font jamais parvenir cela pour les premières journées. Donc, je voudrais que l'on essaie de travailler là-dessus.

ALAN GREENBERG : Merci, Olivier. Avant de donner la parole à Dev, je vais faire moi-même mes propres commentaires.

Ça fait des mois que l'on travaille sur cette réunion de Marrakech et nous n'avons pas parlé des aspects spécifiques. Lors d'une réunion, quelqu'un a proposé de faire participer ou d'impliquer le Groupe de sensibilisation à ces activités. C'était une bonne suggestion. Ce n'était pas ma suggestion. Ce n'est pas parce que je l'ai proposée que j'en parle. Mais le groupe de Dev s'est impliqué, ils ont travaillé avec des gens d'AFRALO. Ce n'est pas une activité unilatérale du comité d'organisation avec les personnes impliquées. Ils le font de manière très active. Et je suis sûr qu'ils vont pouvoir faire parvenir ce matériel à temps.

Dev et puis Tijani.

DEV ANAND TEELUCKSING : Merci, Alan. Oui, on sait qu'on a des inconvénients par le passé. On a eu un appel avec les gens de participation et de sensibilisation hier ou aujourd'hui – ça dépend où vous êtes –, et on a discuté de cela. C'était une de nos préoccupations. Donc, on a créé un espace Wiki pour pouvoir faire circuler le type de document dont on aura besoin. On a également discuté de la possibilité d'avoir des clés USB pour pouvoir partager ce matériel avec des étudiants, si le budget le permet pour utiliser tout ce matériel à temps.

ALAN GREENBERG : Sachez que le sous-comité ne travaille que depuis deux semaines, hein?

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan.

ALAN GREENBERG : Tijani, je n'ai entendu que « merci ».

Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. J'espère que vous m'entendrez maintenant. D'une part, il y aura plus de personnes à l'Université et on voudrait que ce soit surtout des francophones – parce qu'au Maroc, on parle plus le français que l'anglais. Mais on aura également la participation de Cheryl.

D'autre part, il faudrait que je participe moi-même à la liste de sensibilisation, au moins jusqu'à la réunion de Marrakech, pour que je sois au courant de toutes les activités, de tous les besoins et de tout ce qui est prévu pour la sensibilisation.

ALAN GREENBERG : Merci, Tijani. Oui, c'est vrai qu'il va falloir que l'on considère ce qu'on a, que l'on évalue le temps qui nous est disponible pour pouvoir bien utiliser, bien saisir le temps qu'on a.

On a des problèmes d'écho...

Y a-t-il d'autres questions?

Si ce n'est pas le cas, nous allons avancer et passer au point suivant de l'ordre du jour.

On est un peu en retard, mais ce n'est pas trop grave.

On a maintenant le travail du CCWG responsabilité dont on n'a jamais parlé avant. Et nous allons considérer le plan des actions à suivre, comment on compte avancer pour pouvoir compléter cela.

Je vais demander à León à ce point-là de présenter le transparent qu'on a. Il va falloir qu'il utilise tous ses techniques d'avocat pour nous présenter cela parce qu'en réalité, on n'a aucune idée de comment on va avancer. On ne connaît même pas le programme, le calendrier... On ne sait même pas ce que l'on compte faire. Mais il va s'assurer qu'on ait tout compris.

León?

LEÓN SANCHEZ :

Merci, Alan. Vous avez raison. En tant qu'avocat, je vais confondre, hein? Vous n'allez rien comprendre, je vous assure.

Aujourd'hui, on a discuté avec la GNSO et avec le GAC. En fait, avec la GNSO, on a discuté il y a quelques jours et on a reçu il y a quelques heures, six ou sept heures, des réponses du GAC. J'ai regardé les retours du GAC qui me semble très raisonnable. Et étant donné que les discussions du CCWG ont été fermées sur certains points, le GAC se concentrait sur la recommandation 11, et particulièrement sur l'exercice d'analyse de crise numéro 7. Ils disent qu'ils n'ont pas de consensus là-dessus. En tous cas, ils sont optimistes. C'est encourageant.

L'étape suivante serait bien sûr de réviser le calendrier, ce qui nous manque pour pouvoir expliquer aux communautés opérationnelles, à la

communauté des numéros et aux opérateurs ce que la proposition, qui va être présentée au Conseil, a donné avant de pouvoir attendre à recevoir les réponses du Conseil. Je pense que les différents pays vont faire cela dans les jours à venir. Et j'espère que nous serons en mesure de préparer une version préliminaire du calendrier pour l'appel de jeudi.

Comme vous le savez, on a eu deux appels par semaine. Des appels de trois heures chacun. Et nous avons certaines questions qui sont déjà au troisième point, comme la question des droits de l'homme, sur laquelle nous aurons notre troisième réunion demain. Il y a certains points pour lesquels on est presque à la fin de la discussion. Et il nous en reste d'autres pour lesquels il manque beaucoup de travail. Nous avons essayé de réviser le texte et la rédaction spécifique que nous avons reçus non seulement à partir de la consultation publique, mais également à partir des discussions que nous avons eues lors de nos réunions.

La méthode de travail que nous avons adoptée est de considérer chacune des recommandations; bien incorporer les retours que nous recevons à partir de chaque consultation publique, de les diffuser au sein du groupe de travail, et puis d'essayer de voir si les modifications au rapport reflètent correctement les inquiétudes ou les commentaires soulevés par les membres de la communauté lors des consultations publiques.

Outre cela, si nous trouvons que le nouveau texte ne reflète pas les modifications ou les commentaires suggérés par la communauté, on en discute au sein du groupe, on voit s'il serait correct d'avancer avant de considérer les commentaires et les contributions ou pas. Et suivant

cette méthode, nous allons préparer un rapport supplémentaire. Ce qui n'implique pas que nous allons rédiger une annexe supplémentaire qui s'occupe des différentes préoccupations et des différents commentaires plutôt. Comme j'ai dit, nous allons essayer de consolider toutes les inquiétudes, tous les commentaires dans ce rapport. On essaiera de les refléter dans la proposition pour élaborer une version finale qui fera partie du rapport.

Après ce processus, nous allons publier ce rapport, qui, normalement, ne ferait pas l'objet d'une consultation publique, mais plutôt qui devrait être approuvé par les organisations membres. Nous espérons que cela nous permettra d'élaborer une recommandation finale. Et s'il s'avérait nécessaire de voter entre les organisations membres, nous espérons pouvoir le faire avant la réunion de Marrakech ou lors de la réunion de Marrakech au plus tard pour pouvoir présenter la proposition au Conseil d'administration qui la remettra à la NTIA.

Nous avons également maintenu des appels avec la NTIA. Et en tant que coprésidents, nous leur avons demandé de commencer à réviser notre document au lieu d'attendre à avoir la version révisée finale et qu'ils ne la révisent qu'à partir de ce moment-là, ce qui prendrait à peu près entre trois et quatre mois à partir de cette date.

Donc, nous avons demandé aux membres de la NTIA de commencer d'évaluer notre proposition dès maintenant pour que s'ils identifient des problèmes, on puisse être averti et aborder ces problèmes.

On espère avoir un résultat final qui soit cohérent avec les attentes et on espère qu'il n'y aura pas de surprise pour ne pas devoir recommencer avec l'élaboration de la proposition.

Je pense vous avoir présenté les prochaines étapes. Et je suis prêt à répondre à vos questions.

Alan?

ALAN GREENBERG :

Merci. J'ai deux questions. León, sachant que vous avez beaucoup de connexions en tant que coprésident, je ne m'attends pas à une réponse de coprésident. La recommandation du GAC sur l'exercice d'analyse de crise numéro 11 sur ces recommandations, le GAC a dit qu'il n'y a pas de consensus pour adopter une opinion formelle au sujet de cette recommandation. Est-ce que vous considérez que cela veut dire qu'il pourrait choisir de ne pas s'exprimer au sujet de la version finale?

LEÓN SANCHEZ :

C'est une possibilité. Je peux vous dire en tous cas – on m'a dit, je le sais, qu'il y a des visions, des opinions posées au sein du GAC. Il y a un groupe qui est d'accord avec l'exercice de simulation de crise tel qu'il est actuellement. Il y a un groupe de pays qui sont contre cet exercice de simulation de crise numéro 18. Il y a d'autres pays qui ne savent pas très bien comment considérer cela. Donc, je pense qu'il y a trois voies qui s'ouvrent devant nous, devant le GAC en tous cas, en ce qui concerne le GAC.

Donc, comme je l'ai dit, la seule chose ici, c'est que – je pense qu'on peut attendre une réaction plus silencieuse de leur part sur cet exercice de simulation de crise numéro 18.

ALAN GRRENBERG :

Oui. Il y a des gens au sein du GAC qui ne le considèrent pas comme un empêchement pour que la transition suive son cours.

Deuxième question. La charte, si je me souviens bien, dit quelque chose comme si seulement les organisations membres sont contre, la proposition peut suivre son cours et les autres seront d'accord. Il y a eu une discussion à différents niveaux selon laquelle cette décision doit être prise recommandation par recommandation. Par exemple, ALAC pourrait rejeter la recommandation 1 et la GNSO pourrait rejeter la recommandation 2. Mais à partir du moment où pas plus d'une SO ou d'un AC rejette une recommandation, on pourrait continuer de l'avant. Est-ce que c'est une interprétation qui, à votre avis, est peut-être considérée comme la bonne?

LEÓN SANCHEZ :

Oui, Alan. Vous avez raison. Il y a eu des discussions sur la possibilité qu'une organisation membre puisse être capable d'approuver ou pas. Et il y a eu une interprétation de la part de Steve DelBianco. Et on dit que dans le cas – je vais paraphraser ce qu'il a dit –, selon notre charte, si une organisation ou une SO ou un AC n'approuve pas ce rapport, on peut archiver cette vision minoritaire et à ce moment-là, c'est le coprésident ou le CCWG qui va inclure cette vision minoritaire et à ce moment-là, envoyer les documents au Conseil de l'ICANN, qui l'enverra à la NTIA. Donc, si on a une seule SO ou un seul AC qui rejette la proposition, ça ne veut pas dire que la proposition doit être rejetée dans son ensemble. Et en ce qui concerne votre question sur la possibilité d'avoir des recommandations rejetées par une seule SO et un seul AC dans certains cas, je pense que jusqu'à maintenant, il n'y a pas

eu beaucoup de rejet collectif sur une seule recommandation. Donc, je pense que le CCWG devrait être capable de savoir quelles sont les recommandations qui ont été rejetées par une seule SO et un seul AC et, à mon avis, elles seront minoritaires.

ALAN GREENBERG : Merci. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Alan. Votre interprétation de la charte n'est pas la bonne parce qu'on a besoin de ratifier la proposition, pas des recommandations, l'une après l'autre. Je pense que si les SOs et les ACs rejettent une recommandation, cela affectera l'ensemble du rapport ou pas. On peut ne pas être d'accord avec la recommandation numéro 1, mais accepter le rapport en général. Voilà ce je veux dire.

Un autre cas. On peut rejeter une recommandation. Et comme nous rejetons cette recommandation, nous rejetons l'ensemble du rapport. Et la charte ne parle que de la ratification de la proposition dans son ensemble. Si vous analysez recommandation par recommandation, le point de vue des SOs et des ACs, même si les SOs et les ACs sont d'accord avec toutes les parties du rapport, en tant que SO et AC, c'est notre devoir en tant qu'organisation membre de décider si notre position concernant une recommandation peut affecter l'ensemble du rapport ou pas. Mais nous n'avons pas cette possibilité de rejeter une seule recommandation.

Donc, le fait d'analyser les recommandations l'une après l'autre et voir s'il y a plus d'une organisation membre qui est contre, ce n'est pas comme ça que cela fonctionne.

ALAN GREENBERG :

Merci, Tijani. Je pose cette question parce que je savais que certains SOs et ACs pouvaient ne pas être dans une position de prendre une décision en tant qu'unité et pourraient se limiter à combiner leurs réponses. Donc, c'est pour ça que je parlais de flexibilité. Nous verrons comment cela fonctionne.

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce point? Il y a un autre aspect concernant la responsabilité ou la redevabilité que je voudrais aborder, mais d'abord je voudrais finir ce point. Pas de commentaires? Pas de mains levées?

Nous allons passer à la partie B de ce point de l'ordre du jour. Il s'agit de quelque chose que Sébastien — dont nous avons parlé et je suis d'accord avec lui. On a parlé, on a dit qu'ALAC serait un participant du forum de la communauté habilitée. S'il y a des pouvoirs à exercer, il va participer. Il suggère que l'on vote quand même sur ce point et qu'on dise clairement que oui, nous voulons participer ou pas. Je voudrais qu'il y ait une brève discussion sur ce point-là, que vous me disiez : « Oui, on devrait participer ». Si quelqu'un pense que ce n'est pas une bonne façon d'avancer, dites-le-moi. Parce que vu les préoccupations, je vais bientôt demander un vote en ligne sur ce point-là.

Donc, pour que ce soit clair, la motion dira qu'ALAC affirme que les statuts devraient être ajustés pour avoir une communauté habilitée de

façon à ce que la proposition du CWG responsabilité permette à ALAC de participer à ce processus de la communauté. Voilà.

Je ne vois pas de mains levées.

Oui, allez-y. Allez-y, Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci, Alan. Ce que vous suggérez, je voudrais savoir si on n'a pas voté pour approuver les statuts pour le CCWG. Est-ce que ce n'est pas suffisant? Est-ce qu'il est nécessaire d'indiquer notre volonté à participer? Est-ce qu'il faut vraiment indiquer un par un notre volonté?

ALAN GREENBERG :

La réponse n'est peut-être pas claire. On peut accepter la première ou la deuxième version préliminaire en acceptant la recommandation selon laquelle il y aura une communauté habilitée et, à ce moment-là, nous sommes d'accord et nous voulons participer.

Mais je voudrais d'abord que l'on ait la proposition pour que ce soit clair. Pendant ces derniers mois, le CCWG a dit : « Nous ne savons pas si ALAC va participer ou pas ». Parce que même si nous allons passer par ce processus que vous décrivez, il y a des choses à voir. Donc, c'est pour ça que j'aimerais que l'on vote. Je pense que ce serait une bonne chose à faire pour que notre position soit bien claire.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je pense qu'il y a eu des discussions portant sur les communautés qui avaient participé. Le GAC sera là. La GNSO, la ccNSO et ISOC sera là aussi. Donc, je pense que nous devons déclarer clairement que si nous allons dans cette direction, nous allons aussi participer et être sincères. Pour être sincère, je voterais « oui ». Et je peux voter « non » concernant le rapport. Ce sont deux choses différentes.

Si le rapport est accepté, est adopté, je voudrais participer à la prise de décision dans ce domaine. Je ne suis pas sûr que le rapport soit vraiment correct aujourd'hui et positif aujourd'hui pour ICANN. Mais notre – je ne veux pas relier ces deux points-là, ces deux thèmes.

Et un point important est dans la discussion pour laquelle nous allons construire notre communauté habilitée. Je veux que nous assurions qu'ALAC soit présent dans cette communauté habilitée, si elle existe.

ALAN GREENBERG : Merci, Sébastien. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Je n'entends rien. Donc, nous allons passer au point suivant. Nous sommes un peu en retard. Nous sommes en retard de dix minutes. Donc, je vais demander au personnel de consulter les interprètes pour voir s'ils peuvent continuer un petit peu plus.

Je donne la parole à Olivier. Olivier, vous avez la parole. Olivier, est-ce que vous êtes avec nous?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier doit trouver le moyen d'allumer son micro.

Bien. J'espère que vous pouvez voir sur l'écran le document que j'ai envoyé au Comité des finances et du budget pour qu'il me donne leur opinion sur ce document. Notre idée ici, si vous pouvez descendre et parcourir ce document — plutôt que l'on commence par une introduction. Puis il y a une description assez large d'At-Large. Et dans le passé, une de ces réunions face à face — ce papier est destiné au Conseil, au reste de la communauté. Parce que dernièrement, quand on parle du processus de responsabilité ou de redevabilité, on voit qu'il y a — qu'on a mis beaucoup de — on a donné beaucoup d'importance à la communauté pour l'approbation de budget. Donc, nous allons présenter cela pour que l'on ait des budgets pluriannuels avec des réunions en face à face et pour qu'on mette davantage l'accent sur ce point-là.

Donc, l'objectif de ce document est d'essayer d'expliquer d'abord le fait que nous ne demandons pas quelque chose de nouveau. C'est quelque chose que nous avons fait pendant de nombreuses années. C'est quelque chose depuis — avant la création des RALOs. Et quelque chose qui est très important aussi — ce n'est pas un de ces points optionnels — , nous voudrions que les membres de la communauté se réunissent de temps en temps, quand nous avons le temps et l'argent pour le faire.

C'est une partie inhérente de ce que fait At-Large. Et donc, il y a une section longue sur ce que nous faisons, sur l'importance de ce que nous faisons et sur le système que nous avons utilisé jusqu'à maintenant pour le budget qui nous oblige à faire des demandes de budget additionnelles. Et cela se base sur les commentaires que nous avons reçus des processus passés lorsque nous en avons demandé pour le

deuxième sommet d'At-Large, par exemple. C'était quelque chose de nouveau pour ICANN, pour le secteur financier d'ICANN.

Ils auraient aimé avoir un peu plus de temps pour y réfléchir, en tous cas, essayer de faire des prévisions budgétaires qui permettraient d'avoir davantage de planification pour voir l'état des finances. Il y a des gens qui ont dit que ce serait dans le bénéfice d'At-Large seulement, mais c'est faux. C'est bon pour toute l'organisation.

Ensuite, il y a cette section sur la façon de lire le tableau. J'essaie de regarder – oui, il y avait davantage d'informations ici, oui. Il y a davantage. Il y a une nouvelle version de ce document. Il y a une nouvelle version qui est quelque part, je ne sais plus où. Je vais vous l'envoyer. Il y a une petite section qui est ajoutait aussi les commentaires concernant ce tableau et qui expliquait que nous devons avoir un cycle de cinq ans avant chaque sommet At-Large et au milieu de ce cycle de cinq ans, il faut qu'il y ait au moins une assemblée générale pour chacune des régions. Donc, nous avons un cycle de deux ans et demi pour l'assemblée générale puisque nous savons aussi que chaque RALO aura une assemblée générale.

Le tableau est un document qui est un document de Google Doc et qui est accessible à tout le monde.

L'important ici, le point important, c'est que, quel que soit ce qu'on en pense ici, l'objectif est de comprendre ce tableau. Donc, je voudrais que vous me disiez ce que vous pensez de ce tableau. J'ai déjà fait des améliorations basées sur les commentaires reçus. J'espère que ce tableau sera clair. Il y a beaucoup d'informations. Ça remonte au mois de novembre 2008, premier Sommet At-Large. Et l'argent dépensé ici

est présenté à travers ces dernières années. On analyse aussi les prévisions pour un Sommet At-Large numéro 3. [Peu clair] de l'assemblée de l'année prochaine, telle que nous la connaissons. Voilà, ce serait ça.

Si on regarde les commentaires, on a les commentaires sur le type de réunion, le type d'exercice fiscal. Je sais que cela est un peu compliqué, mais l'exercice fiscal commence au mois de juillet et l'année – ensuite, il y a l'année, la date, l'exercice fiscal. Donc, il y a beaucoup de choses qui, ici, concernent la comptabilité. L'année zéro, c'est l'année du Sommet. Et il y a une colonne qui montre les sommets d'At-Large. Ensuite, nous avons le type de réunions, A, B, C. Je pense que c'est important si on voulait choisir quand est-ce qu'on aurait une assemblée générale ou une assemblée d'At-Large. La réunion B ne sera pas vraiment adaptée pour un sommet d'At-Large.

Ensuite, les régions, les RALOs... Vous voyez où les réunions ont lieu. Et j'ai essayé d'utiliser les couleurs qu'on utilise normalement pour les RALOs. Les endroits où ont lieu les assemblées générales. Ensuite, si une assemblée générale a été assurée ou pas. Zéro et un. Ensuite, les autres colonnes concernent les calculs.

GA a une réunion d'ICANN. C'est une explication des coûts. Et ce qu'il y a, c'est que si une assemblée générale n'est pas garantie ou un sommet d'ATLAS n'est pas garantie, est-ce qu'on a le coût total? Par exemple, si vous voulez regarder l'exercice fiscal pour l'année 2014, l'assemblée générale – il y a eu un sommet At-Large qui a eu lieu à Londres. Et on voit 650 000 qui ont été dépensés. Il y a eu d'autres assemblées générales dans d'autres régions, donc on a eu la possibilité de faire un –

1. On a ici le coût total. Donc, c'est la partie la plus complexe de ce rapport.

ALAN GREENBERG : Olivier?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : J'allais conclure en disant que j'étais ouvert aux commentaires.

ALAN GREENBERG : Olivier, je pense que c'est très long pour les gens. Donc, je voudrais demander aux gens de regarder ce tableau et de faire des commentaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Le calendrier est très serré, vous avez raison. Je ne me souviens pas très bien quand fini le cycle des demandes spéciales de budget, mais ce cycle de demandes spéciales pour le budget, je pense que nous devons fermer ces choses en même temps. Pour le prochain exercice fiscal, nous devons avoir des demandes spéciales pour l'assemblée générale qui doivent être envoyées au cas où nous ne pourrions pas parvenir à un accord. Si nous devons avoir un budget pluriannuel, je dirais que nous devrions avoir une réponse bientôt. Nous allons travailler avec le sous-comité des finances et du budget d'ALAC.

Et Alan, s'il vous plaît, donnez-nous vos dates butoirs le plus vite possible pour que vous nous disiez un petit peu comment on doit avancer.

ALAN GREENBERG : Merci. Le personnel de l'ICANN va distribuer les documents et nous indiquerons un calendrier pour indiquer clairement les exigences que nous avons. Nous espérons pouvoir donner le plus de temps possible aux gens, mais nous avons un petit peu – de toute façon, nous n'avons pas beaucoup de temps.

Est-ce qu'il y a d'autres questions? Sébastien? Nous sommes très en retard. S'il vous plaît, soyez bref.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Alan. Je pense qu'il est important – je ne pense pas qu'une réunion B soit adaptée à toutes les réunions ATLAS. Il faut être prudent dans ce sens. En deux ou trois jours, ça va être difficile à organiser. Je pense qu'on risque d'avoir des problèmes de temps.

Ensuite, ce qu'Olivier proposait est très important. Si vous vous souvenez, la décision prise en 2008 pour le premier Sommet – je vais donner une phrase concernant la décision du Conseil : « Le Conseil accorde l'organisation du Sommet ATLAS à une occasion. Et on n'attend pas ALAC. Et on demande qu'ALAC ne demande – n'exige pas davantage de financement pour ce type de réunion. Nous n'avons — si quelqu'un peut lire cela comme moi, je l'ai lu, je pense que c'est important ce que nous faisons ici. Et merci, Olivier, d'avoir parlé de cela.

ALAN GREENBERG : Merci, Sébastien. Je voudrais souligner qu'il y a eu un commentaire ici qui disait que nous devrions chercher du financement pour nos voyages. Pas pour un sommet At-Large ou ATLAS. De toute façon, le monde était

différent à l'époque. Donc, on peut trouver qu'on exagère, mais la GNSO a multiplié par deux ses financements pour les voyages. Donc, oui, le monde était différent. Je pense que nous ne devons pas nous inquiéter sur ce point en particulier. De toute façon, il faut prendre une décision.

Tijani. Rapidement.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Alan. Très bon document. Merci beaucoup, Olivier. Nous devons faire des commentaires sur ce document bientôt parce qu'Olivier a besoin de notre réponse et de conclure rapidement. Nous devons avoir le Sommet ATLAS et l'assemblée générale organisés comme événements périodiques. Et le budget ICANN est quelque chose de très important. Et si nous pouvons faire approuver ces demandes de budget, nous aurons fait un très bon progrès. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Tijani. Je vois qu'il n'y a pas d'autres demandes de parole. Merci, Olivier. Vous avez fait un excellent travail. Nous devons continuer à avancer dans ce sens.

Le prochain point de notre ordre du jour est justement les demandes de la communauté, demandes spéciales pour l'exercice fiscal 2017. Je vais donner la parole à Heidi qui va faire un commentaire. Et ensuite, vous pourrez faire des commentaires sur la liste ou participer aux réunions.

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH :

Merci, Alan. Je vais être rapide. La date butoir pour les demandes spéciales, pour l'exercice fiscal 17 est vendredi prochain. Et nous avons, comme vous voyez dans l'espace de travail sur Adobe Connect, posté toutes les possibilités. Nous avons six demandes ALAC et 13 des RALOs, donc 19 demandes en tout.

Nous avons travaillé différemment sur cet espace de travail. Nous avons ajouté les demandes dans le tableau puis nous avons ajouté la description, ce qui permet d'avoir un accès plus facilement, de comprendre ce que sont ces différentes demandes.

Nous avons reçu une demande pour une session de développement des RALOs et d'ALAC pour 2017. Et pour Porto Rico, nous avons des sessions pour ALAC, nous avons une assemblée générale pour AFRALO pour la réunion B en Afrique au mois de juin et une pour NEURALO pour l'Assemblée générale à Porto Rico cet automne. Nous avons plusieurs demandes pour des formations de compétences. Nous avons deux demandes pour l'IGF.

En terme de communications, nous avons reçu une autre demande pour un projet de sous-titrage et pour transférer des documents existants sur le site de l'ICANN et pour traduire et régler les problèmes de traduction de LACRALO.

Pour les prochaines étapes, il y aura un appel cette semaine avec le personnel responsable, le personnel du Département des finances. Et Rob Krueger va discuter des demandes avec le FBSC. Et les demandes seront révisées par le FBSC. Et ensuite, on enverra une réponse aux personnes qui ont présenté ces demandes. Ensuite, elles seront

renvoyées au FBSC pour être révisées. Et une session sera faite pour les soumettre à l'équipe qui s'occupe de contrôler le budget. Merci. J'ai fini.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup. Donc, le 15 février, c'est dans deux semaines et demie. Donc, il y a beaucoup de choses à faire. Il nous faut croiser les doigts pour être sûrs que nous allons pouvoir le faire à temps.

Est-ce qu'il y a des commentaires?

Je ne veux pas de détails ni de discussions.

Est-ce qu'il y a des questions sur le plan, sur le calendrier?

Je ne vois pas de mains levées. Je pense qu'on a conclu à l'heure. On est officiellement à la fin de la réunion. Est-ce qu'on a un moyen de continuer avec l'interprétation pendant dix minutes de plus?

Oui. On me dit qu'il nous reste dix minutes pour compléter l'ordre du jour.

Le point suivant porte sur la lettre que l'ALAC a envoyée à Fadi Chehadé au sujet de la conformité et de la confiance des consommateurs. C'était une question que Garth avait soulevée. Garth, est-ce que vous voulez prendre la parole pour nous expliquer comment on devrait continuer de travailler là-dessus?

GARTH BRUEN :

Merci. J'essaierai d'aller vite parce que je sais qu'on est en retard.

On avait quatre inquiétudes qui avaient été soulevées dans la lettre ici. Fadi a répondu sur quatre points. Les réponses de Fadi, en fait, posent une question de notre part, surtout en ce qui concerne les lignes directrices sur les sauvegardes des consommateurs. Ils ont dit que ces mesures n'ont jamais été mises en place auparavant, que c'est quelque chose de nouveau, qu'ils travaillent là-dessus, qu'ils essaient d'élaborer ces mesures et qu'ils ont commencé les recherches de personnes qui puissent être chargés de l'élaboration de ces mesures.

Numéro 2. Concernant la création d'un département de conformité contractuelle de l'ICANN a comme objectif la confiance des consommateurs. Il dit que l'ICANN est effectivement en train d'essayer d'encourager la confiance des consommateurs, etc.

Numéro 3. Au sujet de la sensibilisation de l'ICANN à travers son département de conformité contractuelle pour contacter l'ALAC. On discute de ce point-là sur la lettre. Et il dit qu'il voudrait discuter de la question avec nous. Et puis, au sujet de la sensibilisation du département de conformité contractuelle de l'ICANN aux groupes de consommateurs, on nous demande une liste des groupes de consommateurs qu'il faudrait que le département de conformité contractuelle de l'ICANN informe.

Je pense que Fadi n'a pas bien compris qui est le consommateur. Il demande des spécifications des différents types de groupes : le groupe l'industrie, le groupe de consommateurs... Je ne vois pas vraiment de groupes de consommateurs dans la liste qui a été proposée, donc je pense qu'il faudrait que l'on s'assure que le Département de conformité

contractuelle comprenne correctement qui est le consommateur et qu'il puisse contacter ces personnes-là. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci, Garth. Je ne sais pas à quel niveau cette disposition sera mise en place, quel est le travail habituel de l'ICANN... Je ne sais pas. Il faudrait que l'on considère tout cela. Je pense qu'il va falloir qu'on accepte ce qu'ils disent puisqu'on n'a pas d'autres informations plus claires. Il serait possible de se rapprocher de quelqu'un au sein de ce département avant la réunion de Marrakech.

Je suis d'accord avec ce que vous dites. Surtout au sujet du dernier point. Il faudrait qu'il soit humble à ce sujet, qu'il dise : « C'est peut-être vrai, on ne sait peut-être pas qui est le consommateur, quels sont les groupes de consommateurs. Aidez-nous ». Mais il semble ignorer cela, hein? On verra cela à l'avenir bien sûr. Mais ce qu'il dit, en fait, n'a pas beaucoup d'informations parce qu'il parle de leurs engagements passés. Et c'est vrai qu'on va changer de PDG. Il faudra voir ce qu'il en pensera. Mais j'espère qu'il pourra être formé, éduqué d'emblée pour qu'il ne répète pas les erreurs de ses prédécesseurs.

Je vois que vous levez la main, Garth. Je vous redonnerai la parole. Mais je vous dis que j'essaierai de créer une réponse de la part de l'ALAC.

GARTH BRUEN :

Pour ce qui est du point numéro 1, il part de différents postes qui sont disponibles sur le site Web. Il me semble que pour ce poste spécifique, il faudrait vraiment que l'on consulte la communauté à ce sujet. Que la

communauté sache quelles sont les demandes, quelles sont les qualifications qui sont demandées pour ce poste, quel est le type de profil d'employés qui est évalué. Parce qu'ils ne savent pas qui est le consommateur, s'ils ne savent qui sont les groupes de consommateurs, on ne sait pas quels sont les critères de la recherche pour ce poste.

C'est ça qu'il faudrait qu'on leur demande : quel est le critère? Qu'est-ce que vous cherchez?

ALAN GREENBERG :

Oui. On ne veut pas leur demander quel est le processus de recherche. Mais c'est vrai que les qualifications des candidats sont importantes. On pourrait leur demander cela.

Bien. Y a-t-il d'autres remarques sur ce point-là? Non? Bien. Il nous reste plus que le « Divers ». Personne n'a rien suggéré au début de l'appel. Est-ce qu'il y a des points divers à discuter? Personne ne lève la main, personne ne prend la parole.

Dans ce cas-là, je vous remercie d'avoir participé à ce nouvel appel à ce nouvel horaire. Je vous remercie de participer si c'est une heure peu habituelle pour vous. Pour moi, c'est la première fois que j'ai un appel de l'ALAC un lundi. Je remercie tout le personnel qui nous a assistés à cet appel. Et on remercie les interprètes qui ont travaillé de façon merveilleuse, comme d'habitude.

Merci, tout le monde. On se revoit en ligne pour la prochaine réunion du mois prochain. Merci et au revoir.

TERRI AGNEW : La réunion est maintenant close. Merci de nous avoir rejoints. Nous allons déconnecter toutes les lignes qui restent. Ayez une bonne journée, soirée ou matinée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]